

Novembre
2019

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



LA FÊTE DES CHOCARDS UN PROGRAMME ALLÉCHANT

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Commission de sécurité en visite sur le terrain.

PLU : Dernière permanence

ENFANCE JEUNESSE

Des écoliers s'initient au Street Art

SPORT LOISIRS ET CULTURE

Des stars sur le tatami



Dimanche 15 septembre

Un repas de quartier encore très apprécié. Un beau temps et une bonne ambiance ont fait toute la réussite du repas de quartier entre voisins de la rue de Mirouze, avec la participation d'une quarantaine de riverains, toutes générations confondues. Rires et discussions ont animé cette belle journée qui s'est clôturée par des parties de pétanque et de palets, histoire de se défouler les jambes.

Jeudi 21 septembre

Comme chaque année, les enseignant(e)s, et le personnel des services communaux sont conviés par la municipalité à un pot de rentrée. Cette soirée fut l'occasion pour Elisabeth Jouan, adjointe à l'enfance - jeunesse, de faire le point sur la rentrée qui s'est déroulée avec un effectif qui reste stable, tournant autour des 560 élèves.



Mardi 15 octobre

Lors de son assemblée générale, Les Danses Bretonnes, comptant 119 adhérents, ont démontré la dynamique de cette association, au vu du nombre de personnes présentes. Les rendez-vous annuels ont été reconduits pour l'année 2020 : le repas du 25 janvier, les fest-deiz du 1^{er} et 8 mars.



Jeudi 17 octobre

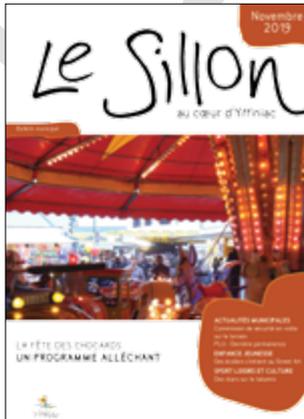
Cross solidaire pour les élèves de l'école Simone Veil qui se sont retrouvés avec d'autres écoliers pour une épreuve organisée par l'Union sportive de l'enseignement public (Usep). Une journée à la fois sportive et solidaire puisque les écoles se sont associées au Secours populaire qui a collecté, de la part des enfants et de leurs familles, des centaines de livres destinés aux familles en difficulté pour Noël.



Mercredi 30 octobre

Une séance « ciné-concert » au Patio, proposée par la cinémathèque de Bretagne, appréciée des spectateurs qui ont parfaitement réagi aux gags de ces courts-métrages sans paroles, très drôles et accompagnés d'une musique jouée en direct par un musicien utilisant plusieurs instruments.





Le Sillon - Novembre 2019



SOMMAIRE

Actualités municipales

MARCHÉ DU DIMANCHE : PANIERS GARNIS À GAGNER
LA COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ SUR LE TERRAIN
REPAS DU CCAS DU 26 NOVEMBRE.....P4-P5

Enfance Jeunesse

RETOUR SUR LES VACANCES D'AUTOMNE
ÉCOLE SIMONE VEIL : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS
ÉCOLE SAINT-AUBIN : STREET ART.....P6-P7

Sports, loisirs et culture

LA FÊTE DES CHOCARDS
EXPOSITION DE PEINTURE D'ANNE LE DORÉ
TENNIS CLUB : UNE BELLE SAISON..... P8-9-10

Conseil municipal / Opposition.....P11

Agenda / Urbanisme État-civil.....P12

A NOTER

Cérémonie du 11 Novembre

La Municipalité
vous invite à participer
à la cérémonie
commémorative de l'Armistice
qui se déroulera
lundi 11 Novembre 2019
à 11h30
au Monument aux Morts.
Une messe précèdera
la cérémonie à 10h30.

La Fête des Chocards : c'est parti pour un tour !

Novembre est un mois spécial chez nous. Et même si le temps est à la pluie, notre commune va vivre cette douce période au rythme des chocards. Une spécialité culinaire locale Yffiniacaise qui pourrait presque tout autant rivaliser avec le kouign-amann de Douarnenez ou la tarte tatin de Lamotte-Beuvron. Et même si la maison Domalain, à l'origine de cette fameuse pâtisserie, a fermé la boutique, il n'en demeure pas moins que ce village d'irrésistibles gourmands continuera de célébrer la Fête des Chocards. Pour la petite histoire, cette manifestation, née au 19e siècle, était un grand évènement avec une importante foire aux bestiaux animée par une fête foraine. Aujourd'hui, le marché aux bestiaux n'existe plus mais les forains viennent chaque année et sont plus que jamais au centre de la fête.

Le plein d'animations

Portées par le comité d'animation, en collaboration avec la municipalité et une dizaine d'associations, les festivités s'annoncent chaque année toujours pleines de moments gorgés de saveurs avec des animations en tous genres : spectacles, concerts, randonnées pédestres et à vélo, expositions de véhicules anciens et de compétitions, repas dansant, danses et chants, marché du dimanche avec des paniers garnis à gagner, vide-grenier. Le dépliant joint au Sillon vous donnera tous les détails.

Tradition... mais aussi des nouveautés

Tous au pressoir ! Pour cette nouvelle édition, les organisateurs vous invitent à venir découvrir cette machine agricole qui pourrait bien être la vedette de la fête. « L'exposition de ce vieux pressoir et ses accessoires pourrait bien susciter des souvenirs, provoquer quelques anecdotes d'hier... », commentait Karine Le Diffon la présidente du Comité d'Animation.

A vos fourneaux ! Pour les amateurs de pâtisseries, un concours de chocards sera également au menu de la fête. Il ne s'agit pas d'une nouvelle idée mais du retour d'une « compétition » très sérieuse autour de la réalisation de chocards organisée dans les années 80. Les trois meilleurs mitrons seront récompensés par de petits lots.

Voilà, les prémices de cette fête tant attendue se font déjà sentir et les boulangers ont presque donné le top départ... Rendez-vous samedi 16 novembre pour l'ouverture officielle autour des manèges dès 14h et à 18h pour une inauguration en fanfare !



Marché du dimanche

Des paniers garnis pour la fête des chocards

Cette année encore, à l'occasion de la Fête des Chocards, en plus des animations musicales proposées, des paniers garnis offerts par les commerçants seront mis en jeu et les gagnants seront désignés par tirage au sort. 18 mois d'existence pour le marché du Dimanche qui ne cesse de s'étoffer et qui continue de créer un dynamisme certain. Un rendez-vous hebdomadaire également pour échanger et faire ses courses en toute décontraction. Chaque dimanche, une belle affluence déambule dans les allées de fruits et légumes, fromages, huîtres, bière, huile d'olive, poissons... Notons que le marché sera déplacé autour de la mairie, comme l'an passé, à l'occasion des deux dimanches de la Fête des Chocards.

Sécurité

Pensez à élaguer vos arbres et bordures !

Vous êtes propriétaire d'un terrain en bordure de voie publique ou de chemin rural, vous avez l'obligation d'élaguer vos arbres et autres végétations qui dépassent sur l'emprise de ces voies (art. R 116-2 et R 161-24 du Code de la Voirie Routière). Outre le fait de provoquer une gêne à la circulation des véhicules et des piétons, votre responsabilité pourrait être mise en cause en cas d'accident dû à ce manque d'entretien.



Accessibilité

La commission accessibilité sur le terrain



De g. à d. Jean-Yves Martin l'adjoint aux Travaux, Pierre Morin, Jean-François Boinet, Dominique Pavy le directeur du service Aménagement et Thierry Froger.

La commission communale d'accessibilité s'est réunie le 24 septembre afin de faire un point sur l'état d'avancement des dossiers de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP). L'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) et le Plan d'Accessibilité de la voirie et des Espaces publics (PAVE) de la commune ont aussi été évoqués.

Le problème d'accessibilité des trottoirs a de nouveau été soulevé, et il est regrettable de constater que, malgré les nombreux rappels, on constate encore trop de stationnements anarchiques, de poubelles ou autre objets

encombrants sur les trottoirs mettant en danger les usagers piétons, valides ou non, qui doivent cheminer sur la chaussée.

Le 8 octobre, le groupe de travail, issu de ladite commission et chargé des aménagements publics, s'est rendu sur le site du complexe sportif afin de définir les solutions les plus judicieuses afin de rendre plus accessibles les abords des terrains de sports depuis les zones de stationnement.

Ce sont ainsi deux projets d'aménagement de places de stationnement adaptées qui ont été proposés et qui seront étudiés lors de l'élaboration du budget 2020.

Incivilités

Stationnement gênant

Force est de constater très régulièrement que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière de stationnement non autorisé, principalement sur les trottoirs, obligeant les piétons et surtout les personnes à mobilité réduite, à emprunter les voies de circulation automobile, ce qui représente un réel danger surtout pour nos enfants. L'amende prévue pour ces infractions est donc passée de 35 € à 135 €.



Repas des seniors

Mardi 26 novembre

Offert par le CCAS, le repas annuel s'adresse aux personnes âgées de 73 ans et plus. Une invitation vous sera prochainement adressée. Une participation sera demandée aux personnes plus jeunes qui souhaitent y participer. Pour plus d'informations, contacter le service social de la mairie 02 96 72 70 25.

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Rappel : enquête publique en cours

L'enquête publique relative au PLU est en cours depuis le 12 octobre 2019. Le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public, lors de 3 permanences, pour recevoir les observations, propositions et contre-propositions écrites et orales.

A noter : dernière permanence le mardi 12 novembre de 14h à 17h – en mairie



Lundi 30 septembre, une rencontre a été organisée en mairie afin de faire connaissance avec Mme Catherine Ingrand (2^e en partant de la droite), professeure agrégée en retraite, désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Rennes.

Suite de la procédure

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. La commissaire enquêteur rencontrera le responsable du projet dans les huit jours après avoir reçu le registre et les documents annexés pour lui remettre un procès-verbal de synthèse des observations, le responsable du projet disposant de 15 jours pour lui faire part de ses observations.

La commissaire enquêteur dispose ensuite d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre à Mme la Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à la mairie d'Yffiniac, au Président

du Tribunal Administratif de Rennes et à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- à la mairie d'Yffiniac et au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture.

- sur le site Internet de la commune d'Yffiniac (www.yffiniac.fr) et sur le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération (www.saint-brieuc-armor-agglomeration.fr).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation, au Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération, après avis du Conseil Municipal d'Yffiniac.

Le programme Local de l'Habitat vient d'être adopté

Le Conseil d'agglomération a adopté le 11 juillet 2019 le projet de Programme Local de l'habitat au terme d'une concertation avec les communes et d'un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en date du 4 juin 2019. Un exemplaire du PLH est disponible pour consultation en mairie.

Aménagement d'une passe à anguillettes dans l'Urne (pont SNCF)

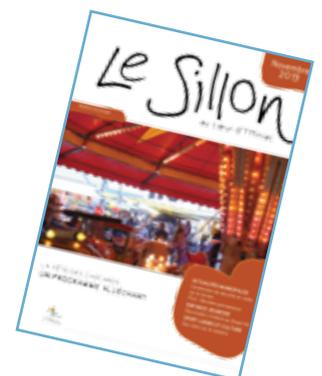
Le dossier de déclaration loi sur l'eau, déposé par SNCF Réseau, relatif aux travaux d'aménagement d'une passe à anguillettes à l'ouvrage ferroviaire d'Yffiniac est disponible en consultation en mairie. Les travaux et aménagements prévus participeront à la mise en conformité de l'ouvrage SNCF vis-à-vis de la continuité écologique et notamment vis-à-vis de l'anguille européenne qui est l'espèce cible.

Rejoignez l'équipe des distributeurs du Sillon !

Vous habitez Yffiniac ? La commune recherche une personne pour assurer la distribution du bulletin municipal (secteur du bourg et à proximité). Effectuée chaque début de mois, la distribution, d'une durée de 6 heures environ, devra être effectuée à partir du vendredi midi et au plus tard le samedi matin.

Taux horaire : 10,53€ brut

**Merci de contacter le service communication : 02 96 72 73 36
ou communication@ville-yffiniac.fr**



Structure information Jeunesse Le PIJ devient la SIJ

Depuis début 2019, le Point Information Jeunesse (PIJ) a été rebaptisé la Structure Information Jeunesse (SIJ). Rappelons les objectifs de ce service : Comment rédiger vos CV et lettres de motivation, consulter les offres d'emploi, trouver un job d'été, comment trouver un logement, prendre soin de sa santé, préparer vos vacances avec des conseils pratiques, partir à l'étranger... La SIJ vous propose une première réponse aux questions dans différents domaines.

Où et quand m'y rendre ?

Le point Information Jeunesse se trouve au 7 rue du Bois Gilbert - 22120 Yffiniac - 06.07.33.36.27
Email : antrejeunes@gmail.com
Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le vendredi de 14h30 à 19h.



Relais Parents Assistants Maternels

Semaine sensorielle à destination des tout-petits...

Du 2 au 6 décembre, salle du Gué Rouget à Hillion, la ludothèque organise une semaine à l'Éveil sensoriel pour les tout-petits (0-3 ans) en partenariat avec le Relais Parents Assistants Maternels. Venez partager un moment de détente et d'exploration dans un espace dédié à l'éveil des sens. Des séances seront organisées pour les parents le lundi 2 et le mercredi 4 décembre. La séance durera 45 min, dans un des créneaux horaires suivant : 9h-9h45 / 10h-10h45 / 11h-11h45
Uniquement sur inscription auprès de la ludothèque et à partir du 5 novembre (02 96 32 21 53).
Des séances seront organisées pour les assistants maternels les mardi 3, jeudi 5 et vendredi 6 décembre, les inscriptions seront à faire auprès du RPAM d'Yffiniac au 02 96 77 60 86.



Ecole Simone Veil

Semaine de la démocratie

Le 11 octobre se déroulaient les élections des délégués de parents d'élèves au conseil d'école. En parallèle les enfants du pôle élémentaire élisaient eux aussi leurs délégués de classe. Valentin insère son bulletin de vote dans l'urne après un passage dans l'isoloir. Une «leçon d'éducation civique» dès le plus jeune âge.



Ecole Saint-Aubin

Les écoliers s'initient au street art

Les élèves de CM1 et CM2 ont élaboré une fresque géante sur les murs de l'école. Pour ce faire, ils ont été accompagnés par Bertrand « Brink's » Keravis, l'un des organisateurs du Festival Just Do Paint à Saint-Brieuc. Ce travail s'est déroulé en 3 temps : les élèves ont découvert sa passion, pour ensuite participer à des ateliers et s'initier aux dessins préparatoires. Enfin, ils ont peint en graffiti leurs dessins personnels sur le thème de l'école.



Accueils de loisirs, les vacances d'automne

Des jeux et des sorties amusants

Pour ces vacances, les enfants ont profité d'activités sportives et gustatives, très appréciées : les jeux gonflables, sortie à la patinoire... Le concours du meilleur pâtissier a remporté également beaucoup de succès, et a permis de s'amuser avec gourmandise. Du côté de l'Antre-jeunes, les jeux d'énigmes ont eu la part belle.



Lancement des festivités
avec ouverture de la fête foraine
samedi 16 novembre dès 14h et inauguration
animée par l'Echo de la Baie à 18h.

La Fête des Chocards

Le compte à rebours est lancé

Cette année encore, l'équipe du Comité d'Animation, la municipalité et d'autres associations fidèles à ce rendez-vous n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous offrir durant une semaine un cocktail de festivités en tous genres. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. La Fête des Chocards, cette fête populaire où la convivialité est le maître mot, vous accueille tous à bras ouverts ! Quelques temps forts à découvrir !

Repas dansant animé par Cécile Le Gall et Dominique Moisan
Samedi 16 décembre à 20h - Salle des Fêtes

Un 1^{er} rendez-vous qui en appelle bien d'autres. Rendez-vous au repas organisé par l'association Entretemps avec au menu soupe d'automne, bœuf bouguignon, fromage, chocard et café, etc.

Tarif : 15 € et 8 € (- 10 ans) - Réservation avant le 11 novembre au 06 72 22 97 13



Spectacle « Comptoir de la Bretagne, bonjour ! »
Dimanche 17 novembre à 15h30 - Salle des Fêtes - Gratuit

Par la Compagnie Orange givrée.

Un spectacle où les comédiens Anthony Sérazin et Maël Lhopiteau se jouent avec humour des clichés bretons. Nos deux agents d'accueil sont là pour trouver des réponses à vos questions, passant au peigne fin les idées reçues sur notre région tout en tentant d'en extraire des vérités, et d'en comprendre parfois l'origine. Vous aimeriez acheter un menhir mais n'êtes pas encore décidé sur le modèle ? La bombe a-t-elle été inventée pour augmenter les problèmes de voisinage ? Est-ce qu'on dit crêpe ou galette ou les deux ? Est-ce qu'une bonne fois pour toutes il pleut oui ou non en Bretagne, et sur qui ?

Concerts « Une soirée irlandaise à l'affiche »
Vendredi 22 novembre - Salle du Belvédère - Gratuit

Apéro-concert avec May Bugs - 19h

May Bugs va se poser près de chez vous ! Ces 4 hannetons de mai pour qui la musique irlandaise est comme une deuxième carapace, vous mettront des fourmis dans les pieds, des papillons dans le ventre, des lucioles dans les yeux et des araignées dans le plafond. Jigs vrombissantes, « réels à tire d'ailes... » May Bugs, un groupe à s'en froter les élytres...



Concert avec Hayes-Léon-Quéméner - 21h

Ce trio de musique irlandaise réunit deux violonistes passionnées Yuna Léon et Nicola Hayes, avec l'un des plus grands guitaristes et chanteurs de la scène traditionnelle irlandaise, Nicolas Quemener. Ensemble, ils créent une musique aussi dense que délicate, un son à la fois personnel et dans la lignée des maîtres de la tradition irlandaise. Pour notre plus grand plaisir, les voilà réunis pour un concert de haut niveau.

Concours de Chocards

Qui fera le meilleur Chocard 2019 ?



Règlement
«Figure imposée» la pâtisserie Chocard

Modalités
Participation réservée aux amateurs, majeurs ou mineurs accompagnés d'un adulte.

Inscription obligatoire
La participation vaut acceptation du règlement.
Le candidat présentera 3 Chocards de sa réalisation au jury.
Chocards du commerce interdits.

Vote
Le jury, composé de gourmands et connaisseurs jugera 3 points:
l'aspect
la composition
le goût
Les gagnants seront désignés le jour même.
3 lots seront attribués.

Inscriptions au 06 70 12 46 59
ou à la médiathèque aux
horaires d'ouverture

Inscription gratuite
date de clôture des
inscriptions le 23 novembre
2019

Concours du meilleur chocard

Vous souhaitez y participer ?

Votre chocard est le meilleur, c'est sûr ! Votre famille et vos amis en sont convaincus... mais saura-t-il convaincre les membres du Jury ? Le concours est ouvert à tous, il a lieu uniquement sur inscription avant le 23 novembre. Votre chocard devra être apporté dimanche

24 à 16h sur la fête afin d'être présenté à la dégustation du jury. Une récompense sera offerte aux 3 meilleurs pâtisseries !

Inscription au 06 70 12 46 59, sur le site du Comité d'animation www.animation-yffiniac.com ou via la page Facebook du comité.

Mesures spéciales de sécurité du 16 au 24 novembre

Par arrêté municipal, la circulation et le stationnement seront réglementés pendant la durée de la fête des Chocards du samedi 16 au dimanche 24 novembre 2019, place et rue de l'Eglise, place des Chocards et parvis Sainte-Anne. Une information sera déposée dans les boîtes aux lettres.

L'exposition photos « Jouets Petitcollin »

se poursuit jusqu'au 17 novembre

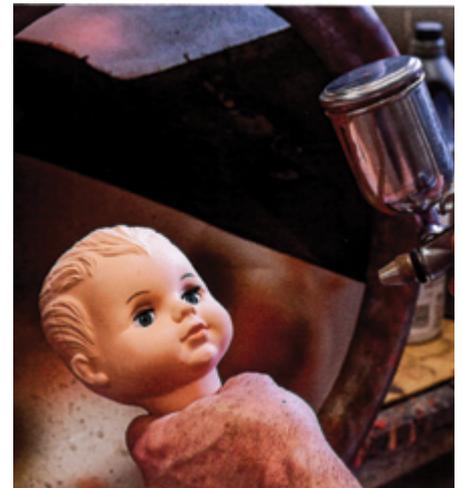
Cette exposition est une invitation à venir découvrir le reportage photo réalisé par Eric Doublet chez le fabricant de jouets Petitcollin à Etain dans la Meuse. Cette fabrication de poupées et de baigneurs fut fondée au 18^e siècle par Nicolas Petitcollin. Cette entreprise demeure à l'heure actuelle la plus ancienne et la dernière fabrique française de poupées encore en activité en France. Le reportage montre les techniques et secrets de fabrication, du travail de la matière brute jusqu'au produit fini en passant

par l'implantation des cheveux, le décor des yeux, le maquillage et la confection des vêtements.

Rencontre avec le photographe vendredi 15 novembre

Eric Doublet sera présent vendredi 15 novembre à partir de 16h30 afin d'expliquer sa démarche artistique et vous invite à découvrir, à travers ses photos toute l'histoire de la marque.

**Exposition jusqu'au 17 novembre
Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre**



Exposition

Anne Le Doré



Mémoires

du 22 Novembre
au 21 décembre 2019

Médiathèque
Yffiniac



Horaires
Lundi, Mercredi, Vendredi
14h - 18h
Mardi
10h - 12h30 et 14h - 18h
Samedi
10h - 12h30 et 14h - 18h30

Exposition de peintures à l'huile

« Mémoires »

Le service culturel accueille plusieurs œuvres d'Anne Le Doré, artiste peintre formée aux Beaux-Arts de Versailles, spécialisée d'abord en gravure. Parallèlement à ses activités professionnelles dans le cinéma d'animation, puis dans l'Éducation nationale, elle s'est mise à la peinture, privilégiant les pigments naturels ou l'huile associée à la poudre de marbre. Elle est passée à la peinture sur bois avec pigments naturels et maintenant sur toile, attirée par son goût pour la matière et la couleur. Aujourd'hui, elle propose une peinture intuitive qui se situe entre figuration et abstraction. Le

résultat est un mariage de couleurs chatoyantes associées à la densité des matières minérales. Ses toiles lumineuses et colorées évoquent parfois des paysages imaginaires. Des œuvres sensibles qui conjuguent hasard et élaborations réfléchies. « Inspirée par la nature et par des sensations personnelles, mon inspiration trouve sa source dans le réel, mais aussi dans les traces semées en moi au fil de mon histoire », note Anne Le Doré.

**Du 22 novembre au 21 décembre
Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre**

Yffiniac Judo

Les stars du tatami

Samedi 5 octobre, les judokas du club d'Yffiniac ont foulé les tatamis du dojo de Paimpol pour un entraînement commun. Cette expérience avait pour objectif de partager les savoir-faire de chacun. Ces rencontres communes créent une dynamique certaine et sont fortement appréciées par les deux équipes qui souhaitent développer et faire perdurer l'esprit initié par Jigoro Kano, le fondateur du judo kodokan. Ces échanges gagnants se répéteront une fois par mois.



Très belles performances du côté des minimes et des cadets lors du tournoi régional labellisé à Ploërmel où près de 400 judokas étaient venus du Grand Ouest le 19 octobre dernier. Le club s'est illustré sur ces podiums. A noter le doublé en or pour Lyse Versmisse qui remporte son 2^e tournoi de la saison.

Tennis Club

Une saison satisfaisante



C'est devant une vingtaine de personnes que Gérald Vilfroy le président a donné le coup d'envoi de l'assemblée générale du Tennis Club. L'année 2018-2019 a été une année riche, tant au niveau sportif que du côté des effectifs, avec 217 licenciés dont 137 jeunes. Gérald Vilfroy a souligné les compétences pédagogiques de Richard Tilly (ancien président de 2011 à 2018) qui passe de statut de stagiaire à enseignant. Les principaux bons résultats reviennent aux 17/18 ans remportant la 3^e place départementale avec Antoine Rio et Clément Tilly, ainsi que les 11/12 ans terminant 2^e de leur poule. A noter également chez les filles la 1/2 finale au tournoi de septembre de Agathe Le Coz. Quant aux seniors, l'équipe 1 se maintient en Régionale 3 et les 3 autres équipes se maintiennent en D2/D3. Parmi les principaux rendez-vous, l'open du mois de mars, le tournoi interne du 5 mai au 15 juin 2020. Durant la saison, le club organisera pour les filles et garçons âgés de 5 à 11 ans cinq tournois Galaxie et deux rencontres dites « Les Couleurs d'Armor », et la tournée d'été en Vendée du 7 au 17 juillet.

Téléthon du 1^{er} au 7 décembre

Vide-grenier et dîner-spectacle

Dans le cadre du Téléthon, l'Anse Solidaire organise dimanche 1^{er} décembre un vide-grenier : 10 € les 3 mètres linéaires (A noter qu'il ne reste plus de places à l'intérieur). Autre rendez-vous, le dîner-spectacle vendredi 6 décembre salle des Fêtes avec le groupe Les Glochos, du chant et de la magie : 19 €. Vous découvrirez le programme complet du Téléthon dans le Sillon de décembre. **Contact au 06 09 63 38 86**

Conseil municipal du 14 octobre 2019 en bref

Le Conseil municipal,

• **Attribue** les marchés de travaux de restauration de l'église pour 5 lots sur 8, deux s'avérant infructueux et un irrégulier. Considérant les offres retenues et les estimations des 3 lots non attribués, l'enveloppe prévisionnelle sera respectée, sous réserve bien sûr d'éventuels avenants pouvant survenir en cours de chantier. (unanimité)

• **Adopte** le projet de création d'un cheminement piétonnier le long de la voie départementale 1, entre le quartier des villes Tanets et l'arrêt de bus de l'Avenue de Saint Brieuc (près de l'accueil de loisirs).

Ce dispositif permettra notamment de sécuriser le déplacement des usagers du transport scolaire. Il fait l'objet d'une convention avec le Département, responsable de la gestion de cette voirie. (unanimité)

• **Approuve** la mise en place d'une servitude de voirie, rue d'Armorique avec la société ENEDIS, pour permettre le passage en souterrain d'une ligne électrique de 20.000 volts dans le domaine privé de la Commune. (unanimité)

• **Nomme** la placette située rue de l'église, entre la Place des Chocards et la Place de l'Europe, « Place de Bretagne ». (unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions)

• **Valide** la participation qu'il convient de verser à Côtes d'Armor Habitat, maître d'ouvrage de l'opération de construction de 22 logements sociaux dans le lotissement du Dernier Sou, au titre de la charge foncière, soit 154.000 € (7.000 € par logement). Cette participation s'inscrit dans le

cadre du « référentiel foncier habitat » de l'Agglomération qui définit notamment les conditions de l'aide que les communes et l'Agglomération apportent aux bailleurs sociaux. (unanimité)

• **Accepte** de reconduire la dotation versée par l'Agglomération aux Communes au titre de l'aide au fonctionnement (FCF). Cette dotation (69.252 €) a été mise en place par l'intercommunalité précédente et est donc maintenue pour deux ans dans l'attente du nouveau pacte financier à conclure en 2021 dans le nouveau périmètre de cet établissement (pour mémoire, passé au 1er janvier 2017 de 13 à 32 communes). (unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions)

• **Adhère** à la centrale d'achats de Mégalis Bretagne, plateforme de dématérialisation pour le transfert de documents administratifs et financiers, pour l'achat de certificats numériques permettant la signature électronique desdits documents. (unanimité)

• **Adopte** les nouvelles conditions de participation de la Caisse d'Allocations familiales au financement de la crèche (multi-accueil) et modifie le règlement intérieur de cette structure, notamment pour tenir compte de cette adaptation. (unanimité)

• **Complète** la subvention à l'OGEC, organisme de gestion de l'école Saint-Aubin, de 100 €, les crédits s'avérant insuffisants en raison d'une forte hausse d'effectifs en maternelle à la rentrée de septembre 2019. (unanimité)

• **Garantit** à hauteur de 50 % le prêt d'975.800 € contracté par la société Coopalis pour réaliser une opération de location - accession portant sur 6 logements dans le lotissement du Buchonnet (unanimité).

• **Renouvelle** le contrat d'assurance, porté

par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale (CDG22) et souscrit auprès d'un groupement SOFAXIS-CNP, couvrant les arrêts de travail du personnel communal au taux inchangé de 6,46 % de la masse salariale dont 0,3 % prélevés par le CDG pour ses frais de gestion. (unanimité).

• **Accepte** la mise à disposition de 2 agents contractuels de l'éducation nationale à la restauration scolaire pour l'accompagnement de deux enfants handicapés dont ils ont la charge sur le temps scolaire. (unanimité)

• **Fixe** les conditions d'intervention des intervenants musicaux de l'Agglomération dans les écoles de la Commune pour les trois années scolaires de la période 2018-2021. (unanimité)

• **Adapte** la charte informatique et le règlement du réseau des médiathèques de la baie à l'extension aux 28 établissements (représentant 23 communes) du nouveau territoire de l'Agglomération. (unanimité)

• **Prend acte** des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, notamment en matière d'achats. (unanimité)

Prochain conseil municipal lundi 18 novembre à 19h salle du Conseil. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

OPPOSITION

Ecouter Echanger Agir pour Yffiniac

Dernière ligne droite avant le renouvellement de l'équipe Municipale.

Dans quelques mois vous aurez à élire une nouvelle équipe, un enjeu majeur pour le devenir de notre commune.

Sans chercher à polémiquer avec qui que ce soit, il est quand même nécessaire de se poser quelques questions sur des sujets importants.

La taxe sur les ordures ménagères a progressé de 12,57 % qu'est ce qui justifie une telle augmentation ? On demande à l'usager de faire des efforts sur le tri et j'ai la faiblesse de croire que chaque citoyen fait les efforts à son niveau, en contrepartie on prend plus

de 12% d'augmentation sur la taxe concernant les frais de collecte et traitement.

Un autre point : avons-nous intérêt à continuer les délégations à marche forcée à l'agglomération, on nous vend l'idée que la mutualisation est une source d'économie, en réalité on crée une strate supplémentaire qui engendre des coûts et plus grave encore qui conduit à une perte d'autonomie et un éloignement des centres décisionnaires.

La commune ne doit pas devenir une chambre d'enregistrement de choix imposés. L'agglomération décide et les Yffiniacais paient la facture, nous sommes très loin de la démocratie participative. Même s'il n'y a pas de réponse

toute faite nous devons nous poser la question collectivement et trouver le meilleur compromis dans l'intérêt commun des Yffiniacais. Soyez acteurs du destin de notre commune en participant aux prises de décisions, ne laissez pas toujours les autres décider à votre place. Pour que votre voix compte, il faut la faire entendre et la démocratie est à ce prix. Venez nous rejoindre et n'hésitez pas à nous contacter afin de nous rencontrer, Une devise : partageons nos idées, additionnons nos compétences afin d'anticiper et programmer le devenir d'Yffiniac.

André Rabet : 06 80 10 15 63

Laurent Boulay : 06 07 37 10 27

Etat Civil

NAISSANCES

- 07/10 - Maëlle Le Crom, 26 rue des Jearnottes
- 16/10 - Kévin Jamet Bouguet, Les Essarts
- 16/10 - Victoire Jamet Bouguet, Les Essarts

MARIAGES

- 24/08 - Jean-Charles Guérin et Donna Evans, Newport

DÉCÈS

- 28/09 - René Médard, 85 ans, 20 rue du Chemin Noé
- 06/10 - Suzanne Hellier, 61 ans, 7 bis rue du Bourg Neuf
- 12/10 - Marie Collet, 84 ans, 12 rue de la Gare
- 20/10 - Chantal Briand, 64 ans, 31 rue des Grandes Pâtures

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Pierre Dominique, 19 rue des Grandes Pâtures, pose panneaux solaires
- M. Yohann Bougain, Le Pompin, rénovation habitation avec modification des ouvertures
- Sci LGA – M. Yvon Le Grand, 16 rue des Saules, création d'ouvertures sur bâtiment d'activité existant
- M. Stéphane Moreau, 12 rue des Centaurées, extension habitation
- Mme Aglaée Reux, 8E rue de Penthièvre, clôtures
- S.A HLM BSB, impasse de la Horene, ravalement des façades
- M. Marius Regnault, 10 rue Bellevue Saint Aubin, clôture
- M. Henri David, 4 impasse des Tadornes, clôture et modification de la porte de garage
- M. Claude Dauphin, 15 avenue Georges Pompidou, création et modification des ouvertures

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. et Mme Hamet, 3 rue de Pommeret, construction maison individuelle
- M. Jean-François Boinet, La Quièvre, extension habitation avec couverture terrasse
- M. Jean-Jacques Hamon, Le Plessis, extension habitation
- Sci Beurel Tourelle, 5 rue du Lac, extension bâtiment industriel
- M. et Mme Jean-Christophe Georget, 13 rue du Haut des champs, extension habitation
- M. Paul Guegan, lotissement le Buchonnet, construction maison individuelle
- M. Jean-Jacques Leborgne, lotissement le Buchonnet, construction maison individuelle
- M. Debaisieux et Mme Goulven, lotissement le Buchonnet, construction maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- Imaldi et Compagnie SAS, 2 rue Louis Marteil, augmentation emprise de l'auvent entrée, modification aspect local pain, cheminement PRM, stationnement et escalier de service

Animations autour de la Fête des Chocards du 16 au 24 novembre



NOVEMBRE

JUSQU'AU 17

Exposition photo «Jouets Petitcollin», par Eric Doublet (Photo Festival en Baie de Saint-Brieuc) - Le Patio - Service culturel

LUNDI 4

Rendez-vous des lecteurs à 15h - Le Patio (Service culturel)

SAMEDI 9

Assemblée générale à 18h30 - Salle Triskell - Yffiniac Jumelage
Soirée dansante à partir de 19h - Salle des Fêtes - Carib'Son

11 NOVEMBRE

Cérémonie au Monuments aux Morts à 11h30

Courses de galop à partir de 13h - Hippodrome de la Baie (Société des Courses)

Loto à 14h - Complexe Sportif - Echo de la Baie

VENDREDI 15

Rencontre avec le photographe Eric Doublet à partir de 16h30 pour son exposition photo «Jouets Petitcollin», (Photo Festival en Baie de Saint-Brieuc)

Le Patio - Service culturel

SAMEDI 16

Inauguration de la Fête des Chocards à 18h - Place de la Mairie

Repas des Chocards à 19h30 - Salle des Fêtes (Entre Temps)

Animation autour des échecs de 15h30 à 17h30 - SIJ (Echecs Passion)

DIMANCHE 17

Marché du Dimanche avec les Danses Bretonnes et Les Enchanteurs et paniers garnis à gagner

Rando VTT et pédestre à 8h45 - Esplanade François Mitterrand (Amicale des Cyclos)

Spectacle à 15h30 - Salle des Fêtes (Service Culturel)

Animation autour de la pomme - Exposition d'un presseur et d'un broyeur à pommes Centre-bourg (Comité d'animation)

Concert Les Sablots Neu's - Bar L'Angélu's (Comité d'Animation)

VENDREDI 22

Apéro-concert et concert à 19h - Salle du Belvédère (Comité d'animation)

Concours de belote à 13h30 - Salle Triskell (Les Amis de la Baie)

DU 22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Exposition de peintures d'Anne Le Doré - Le Patio (Salle d'exposition)

SAMEDI 23

Assemblée générale à 19h - Salle Triskell (Amicale des Cyclos)

Assemblée générale à 19h - Salle du Belvédère (Pétanque Club de la Baie)

DIMANCHE 24

Vide-grenier à 8h - Salle des Fêtes (Comité d'animation)

Marché du Dimanche avec les Danses Bretonnes et Les Enchanteurs

Randonnées pédestres à partir de 8h45 - Complexe Sportif (Les Traîne-savates)

Exposition de véhicules anciens à 14h - Place de l'Eglise (Les Mordus de l'Auto)

Concours de chocards à 16h - Centre-bourg (Comité d'Animation)

Concert Les Vieilles Canailles - Bar L'Angélu's (Comité d'Animation)

MARDI 26

Repas CCAS à 11h45 - Salle des Fêtes

VENDREDI 29

Assemblée générale à 15h - Salle Triskell (FNACA)

SAMEDI 30

Marché des créateurs à partir de 14h - Salle des Fêtes (Carib'Son)

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 7

Téléthon (programme dans le prochain Sillon)

Prochaine parution : 29 novembre 2019

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
le 12 novembre à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2600 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com